[illegible]SON, HY.—
Taxe de 1883, montant à $15 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Euphrosine, Howard, Calliope et Liberté, désignés comme lots Nos. 5, 6 et 7 de l'ilet No. 347; les dits lots Nos. 5, 6 et 7 mesurent ensemble [illegible] pieds 9 pouces de face à la rue Calliope sur une profondeur de 150 pieds.

[illegible]ESTON, HY.—
Taxe de 1883, montant à $15 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Euphrosine, Howard, Calliope et Liberté, désignés comme lots Nos. 16, 17 et 18 de l'ilet No. 347; le dit lot No. 16 mesure 31 pieds de face à la rue Euphrosine sur une profondeur de 150 pieds; les lots Nos. 17 et 18 mesurent 62 pieds de face à la rue Euphrosine sur une profondeur de 150 pieds.

[illegible]WORTH, JOSEPH—
Taxe de 1883, montant à $3 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Calliope, Clara et Euprosine, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 413; le dit lot No. 22 mesure 30 pieds de face à la rue Magnolia sur une profondeur de 91 pieds.

WARD, MATHIEU—
Taxe de 1882, montant à $9 00
Taxe de 1883, montant à 9 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Howard, Thalie, Freret et Melpomène, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 356; le dit lot No. 6 mesure 31 pieds de face à la rue Melpomène sur 129 pieds de profondeur.

WARD, MATHIEU—
Taxe de 1882, montant à $9 00
Taxe de 1883, montant à 9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Howard, Thalie, Freret et Melpomène, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 7; le dit lot No. 7 mesure 31 pieds de face à la rue Melpomène sur une profondeur de 109 pieds.

WARD, MATHIEU—
Taxe de 1882, montant à $9 00
Taxe de 1883, montant à $9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Howard, Thalie, Freret et Melpomène, désigné comme le lot No. 8 de l'ilet No. 356; le dit lot No. 8 mesure 25 pieds 6 pouces de face à la rue Melpomène sur une profondeur de 109 pieds; le dit lot No. 8 forme l'encoignure des rues Melpomène et Freret.

WELSH, JOHN—
Taxe de 1883, montant à $9 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Willow, [illegible], Claiborne et Clio, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 449; le dit lot No. 8 mesure 29 pieds de face à la rue Willow sur une profondeur de 132 pieds.

WOLF, AARON—
Taxe de 1882, montant à $210 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Magasins, Commune et Gravier, désignés comme lots Nos. 16 et 17 de l'ilet No. 123; le dit lot No. 16 mesure 29 pieds 9 pouces de face à la rue Commune sur une profondeur de 64 pieds; le No. 17 mesure 64 pieds de face à la rue Magasins sur une profondeur de 29 pieds; le dit No. 17 forme l'encoignure des rues Magasins et Commune.

WHITE, GEO. W.—
Taxe de 1882, montant à $36 00
Taxe de 1883, montant à 36 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Miro, Tonti, Canal et Gasquet, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'ilet No. 552; les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent ensemble 60 pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de 135 pieds.

WASHINGTON, Mme SARAH—
Taxe de 1882, montant à ....$4 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Miro, Palmyre et Bank, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 525; le dit lot No. 6 mesure [illegible] pieds de face à la rue Bank et 90 pieds à la [illegible] sur une profondeur de 165 pieds d'un coté et 178 pieds de l'autre coté.

WEISENBACK, HENRY—
Taxe de 1882, montant à $6 00
Taxe de 1883, montant à 6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Claiborne, Palmyre et Gasquet, désigné comme lot No 18 de l'ilet No. 436; le dit lot No. 18 mesure 25 pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 106 pieds.

WILSON, SUC. ELLEN—
Taxe de 1882, montant à ....$7 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marais, Villeré, Commune et Gasquet, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 548; le dit lot No. 1 mesure 20 pieds de face à la rue Villeré sur une profondeur de 120 pieds.

WRIGHT, A. J., & CO.—
Taxe de 1882, montant à $3 00
Taxe de 1883, montant à 3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Willow, Commune et Gravier, désigné comme lot No. 20 de l'ilet No. 493; le dit lot No. 20 mesure 27 pieds de face à la rue Gravier sur 120 pieds de profondeur.

WALSH, Mlle M. E.—
Taxe de 1882, montant à $3 00
Taxe de 1883, montant à 3 00
Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Olympia, St. Patrick, Bank et Palmyre, désignés comme les lots Nos. 14 et 17 à 25 de l'ilet No. [illegible], mesures divers.

WILSON, Mme THOS.—
Taxe de 1882, montant à $15 00
Taxe de 1883, montant à 15 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Enterpe, Prytania, Polymnia et St. Charles, désigné comme le lot No. 11 de l'ilet No. 209; le dit lot No. 11 mesure 33 pieds de face à la rue Polymnia sur 128 pieds de profondeur.

WHEATON, SUC. Mme W. H.—
Taxe de 1882, montant à $18 00
Taxe de 1883, montant à 18 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Carondelet, Félicité, Polymnia et St. Charles, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 207; le dit lot No. 2 mesure 30 pieds 10 pouces de face à la rue Polymnia sur une profondeur de 190 pieds.

WARD, MATHIEU—
Taxe de 1882, montant à $3 00
Taxe de 1883, montant à 3 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Carondelet, Melpomène et Baronne, désignée comme une portion de l'ilet No. 241; la dite portion mesure 22 pieds de face à la rue Melpomène sur une profondeur de 128 pieds.

ZACHARIE, J. S.—
Taxe de 1882, montant à $6 00
Taxe de 1883, montant à 6 00
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Broad, Palmyre et Bank, désignés comme les lots Nos. 1 à 5 et 12 à 17 de l'ilet No. 583; les dits lots Nos. 2 à 5 mesurent, chaque, 30 pieds de face à la rue Broad sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 1 et 12 à 17 mesurent, chaque, 30 pieds de face à la rue Bank sur une profondeur de 105 pieds 2 pouces; les dits lots Nos. 1 et 12 à 17 forment l'encoignure des rues Bank et Broad.

[illegible]DLER, EDOUARD—
Taxe de 1882, montant à 30c
Taxe de 1883, montant à 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lopez, Rendon, Commune et Gravier, désigné comme lot No. 19 de l'ilet No. 664; le dit lot No. 19 mesure 31 pieds de face à la rue Commune sur 120 pieds de profondeur.

ZACHARIE, J. S.—
Taxe de 1882, montant à $2 40
Taxe de 1883, montant à 2 40
Huit certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Patrick, Bernadotte, Gasquet et Canal, désignés comme lots Nos. 11 à 18 de l'ilet No. 833; les dits lots Nos. 11 à 18 mesurent, chaque, 21 pieds 4 pouces de face à la rue St. Patrick sur une profondeur de 257 pieds d'un coté et 81 pieds de l'autre coté; les dits lots Nos. 11 à 18 forment l'encoignure des rues [illegible].

Le dit jour de vente je vendrai telle portion spécifiée de chaque dites propriétés ainsi quelles seront désignées par chaque débiteur, et en cas que le débiteur n'aurait pas désigné un nombre suffisant de propriétés, je vendrai de suite et sans plus de délai la moindre quantité de chaque propriété spécifiée, de tel débiteur, à l'acquéreur qui achètera pour le montant des taxes, intérêts et frais dûs par le dit débiteur, la vente sera sans appréciation, comptant, en monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue sera rachetable durant l'espace d'un an, en payant le prix d'achat avec 20 pour cent et les frais à ajouter.

JAS. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat District Supérieur, Paroisse d'Orléans.

Ventes pour Taxes d'Etat de Proprietes Foncieres.

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DELINQUANTS DE TAXES — PAROISSE D'ORLEANS, QUATRIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité en moi addressé par la constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la maison de Cour en laquelle la Cour Civile de District de la dite paroisse est tenue, étant au 'Allée St. Antoine dans le Second District de cette ville, durant les heures legales, pour les ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M., samedi, 6ème jour de Décembre, A. D. 1884, et continuant chaque jour successif, jusqu'à ce que les dites ventes soient complétées, toutes propriétés immeubles sur lesquelles les dites taxes sont dûes, à l'Etat de la Louisiane et paroisse d'Orléans, pour enforcer la collection des taxes assessées dans les années 1882 et 1883, ensemble avec les intérêts ci dessus du 31ème jour de Décembre de l'année dans laquelle les dites taxes étaient dues au taux de 1 pour cent par mois jusqu'au paiement, ainsi que tous les frais ci-dessus. Les noms les dits délinquants payeurs de taxes, le montant les taxes dûes par chacun sur l'assessment de la dite année, et les propriétés immeubles assessées à chacun pour être offertes en vente comme suit:

ARTIQUE, Mme LOUIS—
Taxe de 1882, montant à $8 00
Une portion de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Annonciation, Harmonie et Pleasant, désignés comme une portion des lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 86; la dite portion mesure 86 pieds de face à la rue Chippewa sur une profondeur de 120 pieds.

APKEN, FRED—
Taxe de 1882, montant à $4 80
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Annonciation, Tolédano et Pleasant, désignés comme les lots Nos. 4, 5 et 6 de l'ilet No. 86; les dits lots Nos. 4, 5 et 6 mesurent 167 pieds de face à la rue Tolédano sur une profondeur de 120 pieds 6 pouces.

ANTOINE, C. C.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Une portion d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tonti, Melpomène et Thalie, désignée comme une portion de l'ilet No. 463.

ALLEN, Mme OSCAR—
Taxe de 1883, montant à $15 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance, Magasins, Sixième et Septième, désigné comme le lot No. 6 de l'ilet No. 122; le dit lot No. 6 mesure 27 pieds de face à la rue Magasins sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 6 forme l'encoignure des rues Magasins et Sixième.

ALLEN, Mme OSCAR—
Taxe de 1883, montant à $3 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance, Magasins, Sixième et Septième, désignée comme une portion du lot No. 11 de l'ilet No. 127; la dite portion mesure 27 pieds de face à la rue Sixième sur une profondeur de 127 pieds.

ALLEN, Mme OSCAR—
Taxe de 1883, montant à 15c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Freret, Locust, Septième et Huitième, désigné comme l'ilet No. 361; le dit ilet No. 361 mesure 9 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Freret, 277 pieds 2 pouces et 5 lignes à la rue Locust, 277 pieds 2 pouces 6 lignes à la rue Septième et 277 pieds 6 pouces et 3 lignes à la rue Huitième.

AUCH, CASPAR—
Taxe de 1882, montant à $15 00
Une portion d'un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Annonciation, Première et Philippe, désignée comme une portion de l'ilet No. 98; la dite portion mesure 40 pieds de face à la rue Annonciation sur une profondeur de 228 pieds 6 pouces d'un coté et 215 pieds 6 pouces de l'autre coté.

ARGUS, BERNARD—
Taxe de 1882, montant à ....$4 [illegible]
Taxe de 1883, montant à .... 4 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Ste. Marie et St. André, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 106; le dit lot No. 18 mesure 32 pieds 1 pouce de face à la rue Constance sur une profondeur de 180 pieds.

BLACKSTONE, Mme J.—
Taxe de 1882, montant à $33 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Washington et Sixième, désignés comme lots Nos. 12 et 13 de l'ilet No. 153; les dits lots Nos. 12 et 13 mesurent 60 pieds 2 pouces de face à la rue Magasins sur une profondeur de 150 pieds.

BALFOUR, J. R.—
Taxe de 1882, montant à $30 00
Taxe de 1883, montant à 30 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Colisée, Prytania, Joséphine et St. André, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'ilet No. 204; les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent 64 pieds de face à la rue Prytania sur une profondeur de 120 pieds.

BAUMGARDEN, N. A.—
Taxe de 1882, montant à $12 00
Un demi d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Annonciation, Jackson et Joséphine, désigné comme un demi du lot No. 2 de l'ilet No. 101; le dit demi du lot No. 2 mesure 31 pieds 10 pouces de face à la rue Jackson sur une profondeur de 150 pieds.

BOURGEOIS, EDOUARD, No. 1.—
Taxe de 1882, montant à $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Jackson et Philippe, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 109; le dit lot No. 16 mesure 33 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 120 pieds.

BOURGEOIS, EDOUARD, No. 1.—
Taxe de 1882, montant à $15 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Jackson et Philippe, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 109; le dit lot No. 15 mesure 33 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 120 pieds.

BREAUX, Mme G. A.—
Taxe de 1882, montant à $72 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Constance, Jackson et Philippe, désignés comme lots Nos. 25, 26 et 27 de l'ilet No. 134; les dits lots Nos. 25, 26 et 27 mesurent 90 pieds de face à la rue Magasins sur une profondeur de 150 pieds.

BALFOUR, JAS. R.—
Taxe de 1882, montant à $24 00
Taxe de 1883, montant à 24 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Troisième et Quatrième, désignée comme portion de l'ilet No. 150; la dite portion mesure 150 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 127 pieds; la dite portion forme l'encoignure des rues [illegible].

BILLGERY, JOS., ET Mme JOS.—
Taxe de 1882, montant à $5 40
Taxe de 1883, montant à 5 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Septième et Huitième, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 117; le dit lot No. 3 mesure 31 pieds de face à la rue Septième sur 125 de profondeur.

BEAUVAIS, Mme R.—
Taxe de 1882, montant à $6 00
Taxe de 1883, montant à 6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Septième et Huitième, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 117; le dit lot No. 6 mesure 31 pieds de face à la rue Septième sur une profondeur de 127 pieds.

BREDON, RICHARD—
Taxe de 1882, montant à $30 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Constance, Première et Philippe, désigné comme lot G de l'ilet No. 133; le dit lot G mesure 30 pieds de face à la rue Philippe sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces.

BUCKLER, G. A.—
Taxe de 1882, montant à $4 20
Taxe de 1883, montant à 4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, Rousseau, Troisième et Deuxième, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 25; le dit lot No. 8 mesure 40 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 125 pieds 10 pouces.

BUDDECKE, C. T.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, St. Thomas, Sixième, Washington et Livaudais, désignés comme lots Nos. 25 et 26 de l'ilet No. 31; les dits lots Nos. 25 et 26 mesurent 61 pieds 4 pouces de face à la rue Levée sur une profondeur de 105 pieds 5 pouces 6 lignes.

BAUER, G., ET M. KOMER—
Taxe de 1882, montant à $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Annonciation, Soraparu et Première, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 76; le dit lot No. 3 mesure 29 pieds 3 pouces de face à la rue Chippewa sur une profondeur de 110 pieds.

BUTLER, JAMES—
Taxe de 1882, montant à $19 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Annonciation, Septième et Huitième, désigné comme lot No. 20 de l'ilet No. 83; le dit lot No. 20 mesure 40 pieds de face à la rue Septième sur une profondeur de 125 pieds.

BILLGERY, JOS., ET Vve JOS.—
Taxe de 1882, montant à $9 60
Taxe de 1883, montant à 9 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Annonciation, Septième et Huitième, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 83; le dit lot No. 1 mesure 32 pieds 2 pouces de face à la rue Laurel sur une profondeur de 67 pieds 6 pouces; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Laurel et Septième.

BAYLEY, WALTER—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Troisième et Quatrième, désignés comme lots Nos. 3 et 4 de l'ilet No. 113; les dits lots Nos. 3 et 4 mesurent 64 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de 120 pieds.

BAILEY, Mme M. ADELAIDE PATRICK—
Taxe de 1883, montant à $7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Quatrième et Troisième, désignés comme lots Nos. 3 et 4 de l'ilet No. 113; les dits lots Nos. 3 et 4 mesurent 32 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de 120 pieds.

BERKLEY, CHAS.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Patrick, St. David, Troisième et Quatrième, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 303; le dit lot No. 2 mesure 30 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de 127 pieds.

BARNES, Mme R.—
Taxe de 1882, montant à $3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Patrick, St. David, Troisième et Quatrième, désigné comme le lot No. 19 de l'ilet No. 303; le dit lot No. 19 mesure 30 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 127 pieds.

BARWOOD, THOMAS R.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Une certaine portion d'un ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tonti, Rocheblave, Melpomène et Thalie, désignée comme une portion de l'ilet No. 463.

BURKE, PATRICK—
Taxe de 1882, montant à 45c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Dupré, Gayoso, Melpomène et Thalie désigné comme l'ilet No. 509.

BURKE, Mme WALTER—
Taxe de 1883, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, St. Thomas, Pleasant et Harmonie, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 18; le dit lot No. 14 mesure 30 pieds de face à la rue St. Thomas sur une profondeur de 89 pieds.

BARWOOD, THOS. R.—
Taxe de 1882, montant à 90c
Taxe de 1883, montant à 30c
Un certain ilet triangulaire de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Galvez, Miro, Thalie et Erato, désigné comme l'ilet No. 468.

BURKE, SUC. PATRICK—
Taxe de 1882, montant à 54c
Taxe de 1883, montant à 54c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Tonti, Miro, Deuxième et Première, désigné comme l'ilet No. 460; le dit ilet No. 460 mesure 263 pieds de face sur une profondeur de 269 pieds.

BURKE, SUC. PATRICK—
Taxe de 1882, montant à 54c
Taxe de 1883, montant à 54c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Tonti, Miro, Melpomène et Première, désigné comme l'ilet No. 461.

BARNES, THOMAS—
Taxe de 1883, montant à $18 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Prytania, Félicité et Ste. Marie, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 207; le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Ste. Marie sur une profondeur de 102 pieds.

BRADY, JAMES, No. 2.—
Taxe de 1882, montant à $2 40
Taxe de 1883, montant à 2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Howard, Freret, Philippe et Jackson, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 346; le dit lot No. 16 mesure 27 pieds de face à la rue Philippe sur une profondeur de 104 pieds.

BOCK, SUC. FREDERICK—
Taxe de 1882, montant à $2 40
Taxe de 1883, montant à 2 40
Deux certains lots de terre, ensemble, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Clara, Jackson et Philippe, désignés comme les lots Nos. 3 et 4 de l'ilet No. 377; les dits lots Nos. 3 et 4 mesurent 64 pieds 8 pouces de face à la rue Magnolia sur une profondeur de 120 pieds 6 pouces.

BOHRMAN, H.
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Willow, Claiborne, Jackson et Philip, désignés comme lots Nos. 18 et 1 de l'ilet No 399; les dits lots Nos. 18 et 1 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 118 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Jackson et Willow.

BALDING, EDWARD—
Taxe de 1882, montant à $3 00
Taxe de 1883, montant à 3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Denis, Dryades, Troisième et Quatrième, désigné comme lot No. 21 de l'ilet No. 274; le dit lot No. 21 mesure 20 pieds de face à la rue Quatrième sur 126 pieds 6 pouces de profondeur.

BOTHICK, T. W.—
Taxe de 1882, montant à $2 70
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Patrick, St. David, Philippe et Première, désignés comme lots Nos. 7, 8 et 9 de l'ilet No. 300; les dits lots Nos. 7, 8 et 9 mesurent 90 pieds de face à la rue Première sur une profondeur de 91 pieds 3 pouces.

BASSICH, JOHN—
Taxe de 1883, montant à $21 00
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, Rousseau, Washington et Quatrième, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 23; les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent 108 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 51 pieds 6 pouces.

BARTHE LOUIS—
Taxe de 1883, montant à $7 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Religieuse, St. André, Ste. Marie et Rousseau, désignés comme lots Nos. 3 et 4 de l'ilet No. 37; les dits lots Nos. 3 et 4 mesurent 58 pieds de face à la rue Ste. Marie sur une profondeur de 85 pieds 6 pouces.

BELL, Vve WALTER O.—
Taxe de 1883, montant à $30 00
Une portion de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Constance, Jackson et Joséphine, désignée comme une portion des lots Nos. 12 et 13 de l'ilet No. 132; la dite portion des lots Nos. 12 et 13 mesure [illegible] pieds 5 pouces de face à la rue Magasins sur une profondeur de [illegible] pieds.

BAUER, Mme E. CHAS.—
Taxe de 1883, montant à $24 00
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chippewa, St. Thomas, Washington et Quatrième, désignés comme lots Nos. 9 et 4 de l'ilet No. 59; les dits lots Nos. 9 et 4 mesurent 62 pieds de face à la rue St. Thomas sur une profondeur de 100 pieds d'un coté et 119 pieds de l'autre coté.

BENSEL, Mme B.—
Taxe de 1883, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Annonciation, Pleasant et Toledano, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 87; le dit lot No. 3 mesure 66 pieds 3 pouces de face à la rue Pleasant sur 35 pieds 1 pouce de profondeur.

BIBB, SUC. THOMAS—
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Colisée, Prytania, Ste. Marie et St. André, désignée comme une portion du lot No. 50 de l'ilet No. 205; la dite portion du lot No. 50 mesure 21 pieds de face à la rue St. André sur une profondeur de 117 pieds.

BLANC, SAM. P.—
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, Joséphine et St. André, désignés comme les lots Nos. 7 à 12 de l'ilet No. 237; les dits lots Nos. 7 à 12 mesurent [illegible] pieds de face à la rue St. Charles sur une profondeur de 172 pieds.

RADFORD, E. A.—
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
La moitié des trois-quarts d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, [illegible] et Clio, désignée comme la moitié des trois-quarts de l'ilet No. 492.

BERGERY, EUGENE—
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Willow, Clara, Washington et Quatrième, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 287; le dit lot No. 1 mesure 32 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 125 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Quatrième et Clara.

BROWN, JOHN L.—
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Willow, Clara, Troisième et Quatrième, désigné comme lot No 13 de l'ilet No. 288; le dit lot No. 13 mesure 33 pieds de face à la rue Quatrième sur 127 pieds 3 pouces de profondeur.

BRADY, SUC. WILLIAM JOHN—
Taxe de 1883, montant à $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Patrick, St. David, Quatrième et Troisième, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 303; le dit lot No. 16 mesure 30 pieds de face à la rue Quatrième sur 127 pieds de profondeur.

BATES, Vve JAMES—
Taxe de 1883, montant à $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Freret, Liberté, Jackson et Joséphine, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 320; le dit lot No. 2 mesure 21 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 119 pieds.

BOHNE, Vve FRANK—
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, St. Denis, Sixième et Septième, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 277; le dit lot No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue Septième sur une profondeur de 100 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Septième et St. Denis.

BOHNE, Mme ELIZABETH—
Taxe de 1883, montant à $2 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, St. Denis, Sixième et Septième, désignés comme les lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 277; les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent 50 pieds de face à la rue St. Denis sur une profondeur de 125 pieds.

COHN, JOSEPH—
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Religieuse, Rousseau, Ste. Marie et Félicité, désigné comme le lot No. 4 de l'ilet No. 38; le dit lot No. 4 mesure 27 pieds de face à la rue Ste. Marie sur une profondeur de 127 pieds.

CANE, HERITIERS DE JOHN—
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Thomas, Rousseau, Troisième et Quatrième, désigné comme le lot No. 3 de l'ilet No. 69; le dit lot No. 3 mesure 31 pieds de face à la rue Rousseau sur une profondeur de 118 pieds.

CRIBBENS, JNO.—
Taxe de 1882, montant à $10 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Annonciation, Joséphine et St. André, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 102; le dit lot No. 7 mesure 30 pieds de face à la rue Annonciation sur une profondeur de [illegible] pieds.

CAIN, L. B.—
Taxe de 1882, montant à $90 00
Taxe de 1883, montant à 90 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prytania, Colisée, St. André et Joséphine, désignés comme lots Nos. 30 et 35 de l'ilet No. 204; les dits lots Nos. 30 et 35 mesurent 31 pieds 9 pouces de face à la rue Colisée sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 30 forme l'encoignure des rues Colisée et St. André.

CANTY, JOHN—
Taxe de 1882, montant à ....$10 [illegible]
Taxe de 1883, montant à .... 10 [illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, Huitième et Septième, désignés comme lots Nos. 10 et 11 de l'ilet No. 226; le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Huitième sur une profondeur de 114 pieds 4 pouces; le lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Huitième sur une profondeur de 114 pieds; le dit No. 11 forme l'encoignure des rues Huitième et Carondelet.

COYLE, JAMES—
Taxe de 1882, montant à $24 00
Taxe de 1883, montant à 24 00
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Jackson et Philippe, désignés comme lots Nos. 21, 22, 32, 1 et 2 de l'ilet No. 270; les dits lots Nos. 21 et 22 mesurent 62 pieds de face à la rue Baronne sur une profondeur de 123 pieds; les dits lots Nos. 32, 1 et 2 mesurent 92 pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de 123 pieds.

CLARKE, Mme ELLEN B.—
Taxe de 1882, montant à $3 60
Taxe de 1883, montant à 3 60
Une portion de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, St. Denis, Sixième et Septième, désignée comme une portion des lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 277; la dite portion mesure 50 pieds de face à la rue Sixième sur une profondeur de 100 pieds.

COSTLEY, T. W., ET CAIN ET FLORENCE, (MINEURS)—
Taxe de 1882, montant à $7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Prytania, Huitième et Harmonie, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. [illegible]; le dit lot No. 5 mesure 24 pieds de face à la rue Huitième sur une profondeur de 120 pieds.

CRANE, W. H.—
Taxe de 1882, montant à $2 40
Taxe de 1883, montant à 2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. David, Liberté, Deuxième et Première, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 316; le dit lot No. 11 mesure 25 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 100 pieds.

CLOUD, THEO. A. A.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Une portion d'un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Howard, Freret, Première et Philippe, désignée comme une portion du lot No. 26 de l'ilet No. 340; la dite portion mesure 14 pieds de face à la rue Howard sur une profondeur de 125 pieds.

CARROLL, GEORGE—
Taxe de 1882, montant à $7 80
Taxe de 1883, montant à 1 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Howard, Freret, Première et Philipe, désignés comme lots Nos. 11 et 12 de l'ilet No. 345; le dit lot No. 11 mesure 34 pieds de face à la rue Philippe sur une profondeur de 77 pieds; le dit lot No. 12 mesure 34 pieds de face à la rue Philippe sur une profondeur de 123 pieds; le dit lot 11 forme l'encoignure des rues Philippe et Howard.

COPELAND, HERITIERS DE R.
Taxe de 1882, montant à $2 10
Taxe de 1883, montant à 2 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Clara, Joséphine et Jackson, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 276; le dit lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la rue Joséphine sur une profondeur de 110 pieds.

COPP, Mme MARIE—
Taxe de 1883, montant à $51 00
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Colisée, Deuxième et Troisième, désignés comme lots Nos. 13 à 16 de l'ilet No. 192; les dits lots Nos. 13 à 16 mesurent 112 pieds de face à la rue Colisée sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 13 forme l'encoignure des rues Colisée et Deuxième.

CRESSEY, Mme JANE—
Taxe de 1883, montant à $90 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, Philippe et Jackson, désignés comme lots Nos. 9, 10 et 11 de l'ilet No. 235; les dits lots Nos. 9, 10 et 11 mesurent 90 pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 147 pieds.

CULL, PATRICK J.—
Taxe de 1882, montant à $3 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Water, Levée, Pleasant et Tolédano, désignés comme les lots Nos. 2 et 3 de l'ilet No. 16; les dits lots Nos. 2 et 3 mesurent 53 pieds de face à la rue Water sur une profondeur de 61 pieds.

CULL, SUC. PATRICK J.—
Taxe de 1883, montant à $12 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Thomas, Levée, Sixième et Septième désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 22; le dit lot No. 3 mesure 34 pieds 4 pouces de face à la rue Sixième sur une profondeur de 93 pieds.

CULL, PATRICK J.—
Taxe de 1883, montant à $3 40
L'arrière portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Thomas, Chippewa, Septième et Sixième, désignée comme l'arrière portion du lot No. 16 de l'ilet No. 57; la dite arrière portion mesure 50 pieds de face à la rue Sixième sur une profondeur de 90 pieds.

COATES, Mme A. S.—
Taxe de 1882, montant à $3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Thomas, Chippewa, Quatrième et Troisième, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 60; le dit lot No. 7 mesure 28 pieds de face à la rue St. Thomas sur une profondeur de 116 pieds.

[illegible]
Taxe de [illegible]
Un [illegible] les améliorations [illegible] dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, [illegible] Johnson, [illegible] et Thalie, désigné comme un quart [illegible] No. 447.

CONREY, PETER—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Une portion d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues White, Dupré, Erato et Thalie, désignée comme une portion de l'ilet No. 465.

CONDRAN, MICHAEL—
Taxe de 1882, montant à 30c
Taxe de 1883, montant à 30c
La moitié d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lopez, Rendon, Calliope et Clio, désignée comme la moitié de l'ilet No. 513.

CLAY, SUC. DE JNO. R.—
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Denis, St. Patrick, Deuxième et Première, désigné comme le lot No. 13 de l'ilet No. 287; le dit lot No. 13 mesure 27 pieds de face à la rue Première sur une profondeur de 111 pieds 8 pouces.

CUDDIHY, Mme DANIEL—
Taxe de 1883, montant à $4 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurent, White, Joséphine et Jackson, désignés comme les lots Nos. 6 et 7 de l'ilet No. 294; les dits lots Nos. 6 et 7 mesurent 60 pieds de face à la rue Laurent sur une profondeur de 126 pieds.

CONNORS, JOHN—
Taxe de 1883, montant à 45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Johnson, Thalie et Melpomène, désigné comme le lot No. 15 de l'ilet No. 432.

CAMPBELL, GEO. W.—
Taxe de 1883, montant à 6c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rochelave, Dorgenois, Melpomène et Thalie, désignée comme une portion de l'ilet No. 477.

COYLE, JAMES—
Taxe de 1883, montant à 9c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Dorgenois, Melpomène et Thalie, désignée comme une portion de l'ilet No. 477.

CADAR, Vve JEAN PIERRE—
Taxe de 1883, montant à $3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Howard, Liberté, Joséphine et Jackson, désigné comme le lot No. 14 de l'ilet No. 320; le dit lot No. 14 mesure 27 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 100 pieds.

CONDON, PATRICK—
Taxe de 1882, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Howard, Liberté, Troisième et Quatrième, désigné comme lot No. 21 de l'ilet No. 321; le dit lot No. 21 mesure 30 pieds de face à la rue [illegible] sur une profondeur de 96 pieds.

CAHILL, JOSEPH, ET ALS.—
Taxe de 1883, montant à $6 60
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Denis, St. Patrick, Sixième et Septième, désignés comme lots Nos. 8, 9, 10 et 11, de l'ilet No. 287; les dits lots Nos. 8, 9, 10 et 11 mesurent 150 pieds de face à la rue St. Patrick sur une profondeur de 140 pieds; le dit lot No. 8 forme l'encoignure des rues St. Patrick et Septième.

CRESSEY, WILLIAM—
Taxe de 1883, montant à $7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Carondelet, Félicité et St. André, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 240; le dit lot No. 6 mesure 27 pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 120 pieds.

CLARKE, Mme BEULAH—
Taxe de 1883, montant à $54 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Carondelet, Félicité et St. André, désignés comme lots Nos. 12, 13 et 14 de l'ilet No. 240; les dits lots Nos. 12, 13 et 14 mesurent 86 pieds de face à la rue Carondelet sur 120 pieds de profondeur; le dit lot No. 12 forme l'encoignure des rues Carondelet et St. André.

COOK, J. T.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Willow, Claiborne, Deuxième et Première, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'ilet No. 401; les dits lots Nos. 5 et 6 mesurent 58 pieds de face à la rue Première sur une profondeur de [illegible] pieds 6 pouces.

DOWLING, MICHAEL—
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Broad, White, Euterpe et Terpsichore, désigné comme l'ilet No. 488; le dit ilet mesure [illegible] pieds sur 344 pieds de face sur une profondeur de [illegible] pieds.

DOWLING, MICHAEL—
Taxe de 1883, montant à 30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Terpsichore et Melpomène, désignée comme une portion de l'ilet No. 489.

DUNN, JOSEPH—
Taxe de 1883, montant à $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, White, Jackson et Philippe, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 299; le dit lot No. 12 mesure 23 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 162 pieds.

DESSAUX, Mme CLARA—
Taxe de 1882, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Howard, [illegible], Jackson et Joséphine, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 325; le dit lot No. 12 mesure 27 pieds 8 pouces de face à la rue [illegible] sur une profondeur de 300 pieds.

DOWTY, SUC. SAML.—
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Taxe de 1883, montant à 14 40
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Soraparu, Philippe, St. Thomas et Rousseau, désignés comme lots Nos. 116, 117 et 120 de l'ilet No. [illegible]; le dit lot No. 116 mesure 30 pieds 6 pouces de face à la rue Soraparu sur une profondeur de [illegible] pieds 10 pouces; les dits lots Nos. 117 et 120 mesurent 60 pieds 10 pouces de face à la rue Soraparu sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces.

DANS, FRANCIS—
Taxe de 1882, montant à $4 20
Taxe de 1883, montant à 4 20
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible], Annonciation, Harmonie et [illegible], désignée comme une portion du lot No. 2 de l'ilet No. 85; la dite portion du lot No. 2 mesure 43 pieds 6 pouces de face à la rue Chippewa sur une profondeur de [illegible] pieds.

[illegible]AGH, Mme DANIEL—
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
La moitié d'un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible], Levée, Jackson et Joséphine, désignée comme la moitié du lot No. 22 de l'ilet No. [illegible]; la dite moitié du lot No. 22 mesure [illegible] de face à la rue Jackson sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces.

DOWLER, DR. M. M.—
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, Rousseau [illegible], désignée comme une portion du lot No. 32 de l'ilet No. [illegible]; la dite portion du lot No. 32 mesure [illegible] de face à la rue Joséphine sur [illegible] pieds [illegible] pouces de profondeur.

DOWLER, DR. M. M.—
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Une portion de deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, Rousseau, Soraparu et [illegible], désignée comme une portion des lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 27; la dite portion des lots Nos. 1 et 2 mesure 67 de face à la rue [illegible] sur une profondeur de 162 pieds.

DORSEY, JAMES—
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rousseau, Levée, Soraparu et Première, désigné comme le lot No. 65 de l'ilet No. 28; le dit lot No. 65 mesure 31 pieds de face à la rue Rousseau sur une profondeur de 100 pieds.

DOYLE, WILLIAM—
Taxe de 1882, montant à $7 20
Taxe de 1883, montant à 7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance, Laurel, Deuxième et Troisième, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'ilet No. 112; les dits lots Nos. 6 et 7 mesurent 53 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 120 pieds 3 pouces.

D'AQUIN, Mme ERNEST—
Taxe de 1882, montant à $48 00
Deux certains lots et une portion d'un autre certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, Jackson et Joséphine, désignés comme lots Nos. 20 et 21 et une portion du lot No. 19 de l'ilet No. 236; les dits lots Nos. 20 et 21 mesurent chaque 27 pieds 10 pouces de face à la rue Jackson sur une profondeur de 130 pieds, et la portion du lot No. 19 mesure 13 pieds 10 pouces de face à la rue Jackson sur 130 pieds de profondeur.

D'AQUIN, Mme ERNEST—
Taxe de 1882, montant à $3 60
Une portion d'un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, Jackson et Joséphine, désignée comme une portion du lot No. 19 de l'ilet No. 236, la dite portion du lot No. 19 mesure 13 pieds 10 pouces de face à la rue Jackson sur une profondeur de 130 pieds.

D'AQUIN, Mme ERNEST—
Taxe de 1883, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, Jackson et Joséphine, désigné comme lot No. 20 de l'ilet No. 236; le dit lot No. 20 mesure 27 pieds 10 pouces de face à la rue Jackson sur une profondeur de 130 pieds.

D'AQUIN, Mme ERNEST—
Taxe de 1883, montant à $48 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, Jackson et Joséphine, désigné comme lot No. 21 de l'ilet No. 236; le dit lot No. 21 mesure 27 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 130 pieds.

DOLL, Vve H., ET H. DOLL, Jr.—
Taxe de 1882, montant à $12 80
Taxe de 1883, montant à 12 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Dryades, St. André et Félicité, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 282; le dit lot No. 12 mesure 25 pieds de face à la rue St. André sur une profondeur de 117 pieds.

DUNCAN, ANTOINE—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Liberté, Jackson et Joséphine, désigné comme lot No. [illegible] de l'ilet No. 300; le dit lot No. [illegible] mesure 30 pieds de face à la rue [illegible] sur une profondeur de [illegible] pieds.

DIGORIA, SALVADOR—
Taxe de 1882, montant à $3 60
Taxe de 1883, montant à 3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Liberté, St. André et Joséphine, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 321; le dit lot No. 6 mesure 27 pieds 6 pouces de face à la rue Liberté sur une profondeur de 129 pieds.

DESAM, JAMES—
Taxe de 1882, montant à $1 80
Taxe de 1883, montant à 1 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clara, Willow, Jackson et Joséphine, désignés comme lots Nos. 11 et 12 de l'ilet No. 303; les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent 63 pieds 2 pouces de face à la rue Clara sur 150 pieds de profondeur.

DELANO, W. J.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Neuf certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Roman, Prieur, Deuxième et Première, désignés comme les lots Nos. 10 à 18 de l'ilet No. 427; les dits lots Nos. 10 à 18 mesurent 273 pieds de face à la rue Roman sur une profondeur de 126 pieds; le dit lot No. 10 forme l'encoignure des rues Roman et Première.

DUFIELD, BENJAMIN—
Taxe de 1882, montant à 54c
Taxe de 1883, montant à 54c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Galvez, Miro, Troisième et Quatrième, désigné comme l'ilet No. 453; le dit ilet No. 453 mesure 214 pieds de face sur une profondeur de 228 pieds.

DUFIELD, BENJAMIN—
Taxe de 1882, montant à 30c
Taxe de 1883, montant à 30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Galvez, Miro, Washington et Quatrième, désigné comme l'ilet No. 454.

DUFIELD, BENJAMIN—
Taxe de 1882, montant à 54c
Taxe de 1883, montant à 54c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prieur, Johnson, Troisième et Quatrième, désigné comme l'ilet No. 437, le dit ilet No. 437 mesure 256 pieds de face sur une profondeur de 277 pieds.

DUFIELD, BENJAMIN—
Taxe de 1882, montant à $1 80
Taxe de 1883, montant à 1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prieur, Johnson, Upperline et Washington, désigné comme l'ilet No. 438.

DUFIELD, BENJAMIN—
Taxe de 1882, montant à 45c
Taxe de 1883, montant à 45c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Galvez, Miro, Première et Deuxième, désigné comme l'ilet No. 451; le dit ilet No. 451 mesure 228 pieds de face sur une profondeur de 228 pieds.

DUGUE, P. Jr., ET FORTIER—
Taxe de 1882, montant à $1 80
Taxe de 1883, montant à 1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Howard, Liberté, Jackson et Philippe, désigné comme lot No. 24 de l'ilet No. 326; le dit lot No. 24 mesure 30 pieds de face à la rue Howard sur une profondeur de 125 pieds.

DUNCAN, Mme JOHN—
Taxe de 1882, montant à $2 40
Taxe de 1883, montant à 2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clara, Willow, Washington et Quatrième, désigné comme un lot de l'ilet No. 287; le dit lot mesure 26 pieds 6 pouces de face à la rue Quatrième sur 120 pieds de profondeur.

DOREMUS, E. P.—
Taxe de 1883, montant à 60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clara, Willow, Première et Philippe, désignés comme les lots Nos. 9 et 10 de l'ilet No. 391; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent chaque 29 pieds de face à la rue Première sur une profondeur de 94 pieds 9 pouces; le dit lot No. 10 forme l'encoignure des rues Première et Willow.

DAVIS, Vve E.—
Taxe de 1883, montant à $12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, St. Thomas, Pleasant et Harmonie, désigné comme le lot No. 2 de l'ilet No. 18; le dit lot No. 2 mesure 35 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 88 pieds 11 pouces.

DAVEY, SUC. PATRICK—
Taxe de 1883, montant à $4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, Rousseau, Soraparu et Première, désigné comme lot No. 29 de l'ilet No. 27; le dit lot No. 29 mesure 25 pieds de face à la rue Première sur une profondeur de 123 pieds.

DAY, SUC. PATRICK—
Taxe de 1883, montant à $12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, Rousseau, Jackson et Joséphine, désigné comme le lot No. 61 de l'ilet No. 30; le dit lot No. 61 mesure 64 pieds de face à la rue Rousseau sur une profondeur de 96 pieds; le dit lot No. 61 forme l'encoignure des rues Rousseau et Joséphine.

DAVIDSON, HENRIETTE—
Taxe de 1883, montant à $1 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Locust, Magnolia, Jackson et Joséphine, désignée comme une certaine portion de terre de l'ilet No. 371.

DAVIDSON, HENRIETTE—
Taxe de 1883, montant à $7 80
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Locust, Magnolia, Quatrième et Troisième, désignée comme une certaine portion de terre de l'ilet No. 360.

DOESCHER, ALBERT—
Taxe de 1883, montant à $3 60
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Willow, Première et Deuxième, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 401; les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent 56 pieds 5 pouces de face à la rue Première sur une profondeur de 96 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Première et Claiborne.

DAVIDSON, HENRIETTE—
Taxe de 1883, montant à $3 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Claiborne, Willow, Washington et Sixième, désigné comme l'ilet No. 405; le dit ilet mesure 450 pieds de face sur une profondeur de 492 pieds.

DAVIDSON, HENRIETTE—
Taxe de 1883, montant à $5 40
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Locust, Magnolia, Jackson et Joséphine, désignée comme une portion de l'ilet No. 371.

DAVIDSON, HENRIETTE—
Taxe de 1883, montant à $1 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clara, Magnolia, Philippe et Première, désignée comme une portion de l'ilet No. 378; la dite portion mesure 60 pieds de face à la rue Magnolia sur une profondeur de 121 pieds 7 pouces.

ESCALADE, B.—
Taxe de 1882, montant à $6 00
Taxe de 1883, montant à 6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurent, Dryades, Philippe et Jackson, désigné comme lot B 7 de l'ilet No. 299; le dit lot B 7 mesure 33 pieds de face à la rue Laurent sur une profondeur de 121 pieds.

Le dit jour de vente je vendrai telle portion spécifiée de chaque dites propriétés ainsi quelles seront désignées par chaque débiteur, et en cas que le débiteur n'aurait pas désigné un nombre suffisant de propriétés, je vendrai de suite et sans plus de délai la moindre quantité de chaque propriété spécifiée, de tel débiteur, à l'acquéreur qui achètera pour le montant des taxes, intérêts et frais dûs par le dit débiteur, la vente sera sans appréciation, comptant, en monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue sera rachetable durant l'espace d'un an, en payant le prix d'achat avec 20 pour cent et les frais à ajouter.

JAS. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat District Supérieur, Paroisse d'Orléans.

DORAN, DANIEL—
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Chippewa, Terpsichore et Melpomène, désignés comme les lots No. 2 et 3 de l'ilet No. [illegible]; les dits lots Nos. 2 et 3 mesurent ensemble [illegible] pieds 8 pouces de face sur une profondeur de [illegible] pieds.

DEL BONDIO, F. L.—
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Robin, [illegible], Race et Camp, désignés comme les lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 161; le dit lot No. 1 mesure [illegible] pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 123 pieds 10 pouces; le dit lot No. 2 mesure 24 pieds 3 pouces de face à la rue Robin sur une profondeur de 128 pieds, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Camp et Robin.

DE BARY, P. R.—
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Thalie, St. Thomas et Melpomène, désignée comme lot No. [illegible] de l'ilet No. [illegible]; le dit lot [illegible] mesure 20 pieds de face à la rue St. Thomas sur [illegible] pieds de profondeur.

D[illegible]—
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible], Tchoupitoulas et Erato, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 47, le dit lot No. [illegible] mesure 7 pieds de face à la rue Erato sur [illegible] de profondeur.

[illegible], C. W.—
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Dorgenois, Clio, Broad et Erato, désigné comme l'ilet No. [illegible].

LEWIS, G. W.—
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues White, Venus, Broad et Euphrosine, désigné comme l'ilet No. 607.

LEWIS, G. W.—
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Un certain demi ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues White, Venus, Dupré et Euphrosine, désigné comme la moitié de l'ilet No. 61.

LEWIS, G. W.—
Taxe de 1882, montant à 15c
Taxe de 1883, montant à 15c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues White, [illegible], Calliope et Clio, désigné comme l'ilet No. [illegible].

LEWIS, G. W.—
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Un certain demi ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dupré, [illegible], Gayoso et Venus, désigné comme un demi de l'ilet No. 622.

LEWIS, G. W.—
Taxe de 1882, montant à 15c
Taxe de 1883, montant à 15c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Salcedo, [illegible], Calliope et Euphrosine, désigné comme l'ilet No. [illegible].

LEWIS, G. W.—
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Un certain demi ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Salcedo, [illegible], désigné comme la moitié de l'ilet No. [illegible].

LEVY, ISAAC—
Taxe de 1882, montant à $5 00
Taxe de 1883, montant à 5 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Constance, Girod et Lafayette, désigné comme lot No. [illegible] de l'ilet No. 80; le dit lot No. [illegible] mesure 24 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de [illegible] pieds.

LYONS, MICHAEL—
Taxe de 1882, montant à $21 00
Taxe de 1883, montant à 21 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, [illegible], Girod et Lafayette, désigné comme lot No. [illegible] de l'ilet No. 126; le dit lot No. 12 mesure 32 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de [illegible] pieds; le dit lot No. 12 forme l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Girod.

LAGAN, CHAS. B.—
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance, [illegible], Thalie et Annonciation, [illegible] comme lot No. 22 de l'ilet No. 117, le dit lot No. 22 mesure [illegible] de face à la rue Annonciation sur une profondeur de [illegible] pieds 6 pouces.

LEA, JAS. N.—
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible], Erato, Thalie et Annonciation, désigné comme lot No. [illegible] de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. [illegible] mesure [illegible] pieds de face à la rue Erato sur une profondeur de [illegible] pieds.

LOUISIANA AND NEW ORLEANS COMPANY—
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Douze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible], Delord, Constance et Poeyfarre, désignés comme les lots Nos. [illegible], 13, 14, 15, 16, 17, 18, 28, 29, 30 et 42 de l'ilet No. 131; les dits lots Nos. 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 28, 29, 30 et [illegible] mesurent ensemble [illegible] pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de [illegible] pieds 6 pouces; les dits lots [illegible] forment l'encoignure des rues Constance et Delord.

LEFEBRE, E. M.—
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible], Baronne, Girod et [illegible], désigné comme lot No. [illegible] de l'ilet No. [illegible]; le dit lot No. [illegible] mesure 22 pieds [illegible] de face à la rue [illegible] sur une profondeur de 66 pieds.

LEE, WM.—
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible], Derbigny, Cyprès et [illegible], désigné comme le lot No. 11 de l'ilet No. [illegible]; le dit lot No. 11 mesure 26 pieds de face à la rue Claiborne sur 128 pieds de profondeur; le dit lot No. 11 forme l'encoignure des rues Claiborne et Cyprès.

LYNCH, EDOUARD—
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Taxe de 1883, montant à .... [illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bertrand, Poydras et Lafayette, [illegible] désignés comme lots Nos. 10 et 11 de l'ilet No. 476; les dits lots Nos. 10 et 11 mesurent 60 pieds de face à la rue Bolivar sur 109 pieds de profondeur.

LYNCH, EDOUARD—
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible], Bertrand, Poydras et Lafayette, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 476; le dit lot No. [illegible] mesure 30 pieds de face à la rue [illegible] sur 109 pieds 4 pouces de profondeur.

LAZARUS, HENRI L.—
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Thalie, St. Charles, Melpomène et Carondelet, désignée comme une portion du lot No. 6 de l'ilet No. 211; la dite portion mesure 65 pieds de face à la rue Thalie sur une profondeur de [illegible] pieds 2 pouces.

LAZARUS, HENRI L.—
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible] St. Charles, Melpomène et Carondelet, désignée comme une portion du lot No. 5 de l'ilet No. [illegible]; la dite portion mesure 15 pieds de face à la rue Thalie sur une profondeur de [illegible] pieds.

LEE, THOS. B.—
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Taxe de 1883, montant à .... 24 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible], Dryades, Perdido et Union, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 268; le dit lot No. 12 mesure 31 pieds 9 pouces de face à la rue Perdido sur une profondeur de [illegible] pieds; le dit lot No. 12 forme l'encoignure des rues Perdido et Union.